

DELIBERATION CFVU-050-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 25 juin 2021,

Objet de la délibération : Création du DIU Insulinothérapie automatisée – Faculté de santé

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 05 juillet 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La création du DIU est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

Christian ROBLEDO
Président de l'Université
d'Angers

Signé le 12 juillet 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 13 juillet 2021

INSULINOTHERAPIE AUTOMATISEE

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITES
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
- ATTESTATION D'UNIVERSITÉ

- Création**
- Modification**

		Avis Favorable/Défavorable /Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation		En date du :
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 17 juin 2021
Avis de la CFVU	Maquette complète		En date du : 05 juillet 2021
Avis du CA	Maquette complète		En date du : 08 juillet 2021

Reçu aux services centraux le

Version du 11 06 2021

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : SANTE
Contact : Giovanni PETIT
Téléphone : 0244688684
E-mail : giovanni.petit@univ-angers.fr

§ COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S)

UFR :
Contact :
Téléphone :
E-mail :

§ AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

*CAEN - Normandie,
PARIS et Paris Saclay,
GRENOBLE Alpes,
TOULOUSE,
STRASBOURG,
MONTPELLIER-NIMES*

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) partenaire(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation <input type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) co-certificateurs(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier <input type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	

Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	
---	--

§ **MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :**

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	X
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

§ **ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :**

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
RENARD Eric,	Montpellier	PUPH	04 67 33 83 82	e-renard@chu-montpellier.fr.
COUTANT Régis	Angers	PUPH	02 41 35 56 55	Regis.coutant@univ-angers.fr
JOUBERT Michael	Caen	PUPH		Joubert-m@chu-caen.fr
REZNIK Yves	Caen	PUPH		Reznik-y@chu-caen.fr
BENHAMOU Pierre-Yves	Grenoble	PUPH		pybenhamou@chu-grenoble.fr
LABLANCHE Sandrine	Grenoble	MCUPH		salablanche@chu-grenoble.fr
BELTRAND Jacques	Paris	PUPH		Jacques.beltrand@aphp.fr
RIVELINE Jean-Pierre	Paris	PUPH		Jeanpierre.riveline@aphp.fr
JEANDIDIER Nathalie	Strasbourg	PUPH		Nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr
HANAIRE Hélène	Toulouse	PUPH		hanairehe@chu-toulouse.fr

§ **DATE D'OUVERTURE**

Année Universitaire : 2021-2022
Début des cours : 29 novembre 2021

§ **LIEU(X) DES ENSEIGNEMENTS**

Distanciel et CHU partenaires

§ **CONTACTS ADMINISTRATIFS**

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Université ANGERS	Giovanni PETIT Tél 0244688683 giovanni.petit@univ-angers.fr	Adeline Roulière adeline.rouliere@univ-angers.fr
Université Montpellier- Nîmes	Anais HAZA anais.haza@umontpellier.fr	Fabienne DUBREUIL fabienne.dubreuil@umontpellier.fr
Université Caen		
Université de Paris		
Université Strasbourg		
Université de Grenoble		
Université de Toulouse		

Contexte / Opportunité / Originalité

Historique

Le traitement du diabète insulino-dépendant nécessite un apport d'insulinothérapie par voie sous cutanée par multi-injections quotidiennes ou pompe à insuline, et des mesures pluriquotidiennes de la glycémie, soit capillaire à l'aide de bandelettes et d'un lecteur, soit interstitielle à l'aide d'un capteur inséré en sous cutané. Des adaptations des doses d'insuline doivent être faites quotidiennement en fonction des repas, des activités, et de la glycémie mesurée.

Une des modalités thérapeutiques comprend une insulinothérapie continue par pompe à insuline externe (qui administre un débit basal continu d'insuline ; et qu'il faut manipuler pour administrer des bolus d'insuline avant chaque repas ou pour corriger une glycémie trop élevée), et un capteur de glycémie interstitielle.

Contexte

Récemment, des systèmes de boucle fermée (couplant une pompe à insuline, un capteur de glycémie, et un algorithme qui adapte le débit d'insuline à la glycémie mesurée ou anticipée) ont montré leur efficacité pour améliorer l'équilibre métabolique et la qualité de vie des sujets avec un diabète de type 1.

L'arrivée sur le marché de ces systèmes, dits d'insulinothérapie automatisée, en soins courants (pancréas artificiel externe, ou boucle fermée) conduit à une demande importante de formation des médecins endocrinodiabétologues et pédiatres impliqués en diabétologie et des équipes soignantes en diabétologie adulte et pédiatrique.

Opportunité/originalité

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'insulinothérapie automatisée, dites en « boucle fermée » ou encore « pancréas artificiels ». Les connaissances sont fondées sur les caractéristiques technologiques des dispositifs médicaux de perfusion continue d'insuline, de mesure continue du glucose et d'algorithmes de contrôle, les données scientifiques et médicales des études publiées dans les revues et ouvrages à comité de lecture, les résultats de la pratique clinique et l'éducation thérapeutique du patient dans le diabète de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Partenariat

Universités, enseignants et CHU partenaires

Université
Université Caen
Université de Grenoble
Université de Toulouse
Université Montpellier- Nîmes
Université PARIS
Université Strasbourg

Présentation pour la plaquette commerciale

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'insulinothérapie automatisée, dites en « boucle fermée » ou encore « pancréas artificiels ». Les connaissances sont fondées sur les caractéristiques technologiques des dispositifs médicaux de perfusion continue d'insuline, de mesure continue du glucose et d'algorithmes de contrôle, les données scientifiques et médicales des études

publiées dans les revues et ouvrages à comité de lecture, les résultats de la pratique clinique et l'éducation thérapeutique du patient dans le diabète de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

§ STATISTIQUES

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

§ CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	17 06 2021		
Date de passage du CFVU	05 07 2021		
Date de passage au CA	08 07 2021		

Modalités d'accès au diplôme

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale Formation Continue
- Par l'expérience professionnelle (*dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation*)
- Par la VAE (*uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP*)

Code NAF

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Etudiants, salariés et professions libérales

Pré requis nécessaire

Seront admis à s'inscrire à ce diplôme, en formation initiale, les étudiants préparant le DES d'Endocrinologie, Diabète, Nutrition, le DES de Pédiatrie.

Seront admis à s'inscrire à ce diplôme, en formation continue, les Médecins Endocrinologues-Diabétologues, les Médecins Pédiatres ayant validé le DIU de Diabétologie Pédiatrique niveau 1 et 2, les Titulaires du Diplôme d'Infirmier d'Etat.

Niveau d'entrée au diplôme (FC Santé non concernée)

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme au RNCP (FC Santé non concernée)

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8) Hors niveau

Niveau de sortie du diplôme reconnu par l'Université d'Angers :

Débouchant sur un métier et correspondant en terme de responsabilité, d'autonomie et de technicité, à celui d'un :

(Bac) (Bac +2) (Bac+3/4) (Bac+5) (bac+8)

Ne débouchant pas sur un métier mais sur une Spécialisation (compétences transversales ou complémentaire à visée Répertoire spécifique) :

Hors niveau

Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 60 max sur l'ensemble des universités

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 10 sur l'ensemble des universités

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits ministériels) : 2

Procédure de recrutement

Conditions d'inscription (autorisation de l'enseignant coordonnateur, CV, copies des diplômes etc..) :

L'autorisation d'inscription est prononcée par le responsable pédagogique, à partir d'une lettre de motivation accompagnée du CV du candidat. Les candidatures relevant de la pédiatrie seront validées par les pédiatres universitaires participant à la formation (Pr Régis Coutant et Pr Jacques Beltrand). Une lettre d'acceptation définitive d'inscription sera adressée aux candidats retenus.

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 10 membres (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	E mail
RENARD Eric,	Montpellier	PUPH	e-renard@chu-montpellier.fr
COUTANT Régis	Angers	PUPH	Regis.coutant@univ-angers.fr
JOUBERT Michael	Caen	PUPH	Joubert-m@chu-caen.fr
REZNIK Yves	Caen	PUPH	Reznik-y@chu-caen.fr
BENHAMOU Pierre-Yves	Grenoble	PUPH	pybenhamou@chu-grenoble.fr
LABLANCHE Sandrine	Grenoble	MCUPH	salablanche@chu-grenoble.fr
BELTRAND Jacques	Paris	PUPH	Jacques.beltrand@aphp.fr
RIVELINE Jean-Pierre	Paris	PUPH	Jeanpierre.riveline@aphp.fr
JEANDIDIER Nathalie	Strasbourg	PUPH	Nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr
HANAIRE Hélène	Toulouse	PUPH	hanairehe@chu-toulouse.fr

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé,

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

OUI

NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES et DE VALIDATION.

Objectifs pédagogiques et professionnels

Objectif(s) du diplôme

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'insulinothérapie automatisée, dites en « boucle fermée » ou encore « pancréas artificiel ». Les connaissances sont fondées sur les caractéristiques technologiques des dispositifs médicaux de perfusion continue d'insuline, de mesure continue du glucose et d'algorithmes de contrôle, les données scientifiques et médicales des études publiées dans les revues et ouvrages à comité de lecture, les résultats de la pratique clinique et l'éducation thérapeutique du patient dans le diabète de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Au terme de la formation, le professionnel aura la capacité de participer à l'initiation et au suivi de l'insulinothérapie automatisée, en connaîtra les indications, et saura comment contribuer à une équipe soignante pour la pratique de l'insulinothérapie automatisée avec sécurité et efficacité.

Participation professionnelle à une structure de soins assurant le déploiement de l'insulinothérapie automatisée.

Métiers/Profils concernés par la formation

Personnels soignants participants à une structure de soins assurant le déploiement de l'Insulinothérapie Automatisée

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 100 heures

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel :

Enseignements à distance : 40 heures

Tutorat :

Stage : 60 heures

Examens/soutenance :

Autres (parcours recherche, simulation...) :

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) :

En alternance (*hors contrat de professionnalisation et apprentissage*) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI NON

Calendrier de la formation (*début, fin, regroupements, nombre de sessions,...*) :

La formation se déroulera du 29 novembre au 03 décembre 2021 en Distanciel (module de 40h de séminaire décomposé en 18 h de cours magistral et 22 h de TD)

Elle sera suivie par une période de stage de 60 heures réparties de décembre 2021 à juin 2022.

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires

Autre : précisez

SEMINAIRE	Dates		Horaires	MODULES	INTERVENANTS
SEMINAIRE	lundi	X/11/2021	8h30-10h30	Rationnel, Concept et Historique du Développement	E. RENARD
			10h30-12h30	Principaux dispositifs disponibles	M. JOUBERT / S. FRANC
			14h-16h	Etudes cliniques et méta-analyses chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant	P.Y. BENHAMOU / N. TUBIANA
			16h-18h	Indications, pré-requis et recommandations pour l'initiation chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant	L. CHAILLOUS / J. BELTRAND
	mardi	Y/11/2021	8h30-10h30	TD: discussion de cas cliniques candidats adultes, adolescents, enfants	E. BISMUTH / M. JOUBERT
			10h30-12h30	Organisation et parcours des soins pour l'initiation et le suivi	H. HANAIRE / C. LETALLEC
			14h-16h	Education Thérapeutique du Patient	J.P. RIVELINE / E. BISMUTH
			16h-18h	Compétences requises et modalités pour l'initiation d'une insulinothérapie automatisée chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte	S. LABLANCHE / E. BONNEMAISON
	mercredi	Z/11/2021	8h30-10h30	TD: discussion de cas cliniques de mise en place à d'une insulinothérapie automatisée	P. SCHAEPELYNCK / E. BONNEMAISON
			10h30-12h30	Suivi de l'insulinothérapie automatisée	N. JEANDIDIER / R.COUTANT
			14h-16h	TD: discussion de cas cliniques de suivi d'une insulinothérapie automatisée	S. LABLANCHE / F. DALLA-VALE
			16h-18h	Perspectives d'évolution de l'insulinothérapie automatisée	E. RENARD / Y. REZNIK
	jeudi	ZA/11/2021	8h30-12h30 et 14h-18h	TD: présentation et discussion de cas cliniques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	M. JOUBERT / S. FRANC / P. SCHAEPELYNCK / J.P. RIVELINE / E. BONNEMAISON / N. TUBIANA / R. COUTANT / H. HANAIRE
vendredi	ZB/11/2021	8h30-12h30 et 14h-18h	TD: présentation et discussion de cas cliniques chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.	E. RENARD / Y. REZNIK / P.Y. BENHAMOU / N. JEANDIDIER / C. LETALLEC / F. DALLA-VALE / E. BISMUTH / J. BELTRAND	
STAGE	Entre janvier et mai 2022		Obligatoire de 60 heures dans un centre de diabétologie adulte ou pédiatrique où exerce un des enseignants du DIU		

Modélisation Apogée

Insulinothérapie Automatisée

Année universitaire 2021/2022

Date de la CFVU 23-juin-21

Libellé	Nature	Charges enseignements								Coef.	Session 1			Session 2			Remarques	
		Participe aux Charges	Heures E.learning	Heures CM	Heures TD	Vol/Etude	Mutualisé		Co animé		CT		CC					
							O / N	Avec			Nature	Durée	Coef.	Coef.	Nature	Durée		Coef.
		MATI BLOC MODU	O / N				Total	O / N	Si oui avec quelle formation		Non ou Nbre d'intervenants	ECR (écrit) ORA (Oral)			ECR (écrit) ORA (Oral)			
Seminaire	MODU	0	40			40	NON		18	1	ECR (écrit)	2	1					Pas de session 2
Stage (60 h)	MODU						N		18									Pass / Fail
EXAMEN										1	ECR (écrit)	2	1					

Équipe pédagogique prévisionnelle

§ COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PRÉVISIONNELLE POUR LA PREMIÈRE PROMOTION. ENSEIGNANTS

Coordonnateur

RENARD Eric,	Montpellier	PUPH	04 67 33 83 82	e-renard@chu-montpellier.fr
--------------	-------------	------	----------------	--

Equipe enseignante

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
RENARD Eric,	Montpellier	PUPH	04 67 33 83 82	e-renard@chu-montpellier.fr
JOUBERT Michael	Caen	PUPH		Joubert-m@chu-caen.fr
REZNIK Yves	Caen	PUPH		Reznik-y@chu-caen.fr
BENHAMOU Pierre-Yves	Grenoble	PUPH		pybenhamou@chu-grenoble.fr
LABLANCHE Sandrine	Grenoble	MCUPH		salablanche@chu-grenoble.fr
BELTRAND Jacques	Paris	PUPH		Jacques.beltrand@aphp.fr
RIVELINE Jean-Pierre	Paris	PUPH		Jeanpierre.riveline@aphp.fr
HANAIRE Hélène	Toulouse	PUPH		hanairehe@chu-toulouse.fr
JEANDIDIER Nathalie	Strasbourg	PUPH		Nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr
COUTANT Régis	Angers	PUPH	02 41 35 56 55	Regis.coutant@univ-angers.fr

§ AUTRES INTERVENANTS

NOM et Fonction	Centre hospitalier de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
FRANC Sylvia	CH de Corbeil-Evry	PH		
CHAILLOUS Lucie	CHU de Nantes	PH		
TUBIANA Nadia	Hôpital Robert Debré/Paris	PH		

BISMUTH Elise	Hôpital Robert Debré/Paris	PH		
BONNEMAISON Elisabeth	CHU de Tours	PH		
SCHAEPELYNCK Pauline	AP-HM	PH		
DALLA-VALE Fabienne	CHU de Montpellier	PH		
LE TALLEC Claire	CHU de Toulouse	PH		

Scénario pédagogique

40 heures de séminaire théorique et pratique avec exposé de cas cliniques. Ce temps sera réalisé en distanciel via la plateforme Teams ou Zoom meeting. 18 heures seront consacrées à un cours magistral et 22 heures à des cas pratiques,

60h de stage pratique dans un service de diabétologie ou de diabétologie pédiatriques ayant l'expérience de la boucle fermée (participation à des essais thérapeutiques nationaux ou internationaux).

Modalités d'évaluation et de validation

§ EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Examen : Épreuve écrite comportant 30 questions à réponses ouvertes et concises et 3 cas cliniques à commenter (questions rédactionnelles)	1	Moyenne à l'écrit	CT de 2 heures Juin 2022
1 stage pratique de 60h à valider		Pass/fail et entretien de fin de stage	

Jury de soutenance :

Non concerné

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Pour être déclaré admis au DIU, il faut avoir suivi les enseignements en distanciel, avoir obtenu la moyenne à l'examen écrit terminal, et avoir validé le stage pratique de 60h dans un des services validants.

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Le président de l'Université d'Angers arrête annuellement la composition du jury de diplôme. Il est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Le président de jury a voix prépondérante.

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
RENARD Eric,	Montpellier	PUPH	04 67 33 83 82	e-renard@chu-montpellier.fr
JOUBERT Michael	Caen	PUPH		Joubert-m@chu-caen.fr
REZNIK Yves	Caen	PUPH		Reznik-y@chu-caen.fr
BENHAMOU Pierre-Yves	Grenoble	PUPH		pybenhamou@chu-grenoble.fr
LABLANCHE Sandrine	Grenoble	MCUPH		salablanche@chu-grenoble.fr
BELTRAND Jacques	Paris	PUPH		Jacques.beltrand@aphp.fr
RIVELINE Jean-Pierre	Paris	PUPH		Jeanpierre.riveline@aphp.fr
HANAIRE Héléne	Toulouse	PUPH		hanairehe@chu-toulouse.fr
JEANDIDIER Nathalie	Strasbourg	PUPH		Nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr
COUTANT Régis	Angers	PUPH	02 41 35 56 55	Regis.coutant@univ-angers.fr

Note de service DEVE 14/10/2020 : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME D'UNIVERSITÉ (hors RNCP, RS)

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique.

Toute absence à un jury, même en respectant le quorum, doit être justifiée par écrit par un motif légitime. Un arrêté modificatif de constitution de jury signé par le Président de l'Université d'Angers doit être rédigé dès lors qu'un membre de jury signale plus de 15 jours avant le début des épreuves son absence pour la délibération.

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Il n'y aura pas de seconde session.

Une réinscription l'année suivante peut être envisagée, avec les mêmes conditions de validation, sous statuts d'auditeur libre.

Coordination, suivi et évaluation du dispositif

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi

des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...*). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Elle est composée de 10 membres (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
RENARD Eric,	Montpellier	PUPH	04 67 33 83 82	e-renard@chu-montpellier.fr .
COUTANT Régis	Angers	PUPH	02 41 35 56 55	Regis.coutant@univ-angers.fr
JOUBERT Michael	Caen	PUPH		Joubert-m@chu-caen.fr
REZNIK Yves	Caen	PUPH		Reznik-y@chu-caen.fr
BENHAMOU Pierre-Yves	Grenoble	PUPH		pybenhamou@chu-grenoble.fr
LABLANCHE Sandrine	Grenoble	MCUPH		salablanche@chu-grenoble.fr
BELTRAND Jacques	Paris	PUPH		Jacques.beltrand@aphp.fr
RIVELINE Jean-Pierre	Paris	PUPH		Jeanpierre.riveline@aphp.fr
JEANDIDIER Nathalie	Strasbourg	PUPH		Nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr
HANAIRE Héléne	Toulouse	PUPH		hanairehe@chu-toulouse.fr

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Conseil de perfectionnement

Il a pour mission de :

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre l'insertion professionnelle des anciens diplômés
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché
- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université, ...
- promouvoir la formation auprès des milieux professionnels.

Il est composé de 10 membres (*nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire*), parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
RENARD Eric,	Montpellier	PUPH	04 67 33 83 82	e-renard@chu-montpellier.fr .
JOUBERT Michael	Caen	PUPH		Joubert-m@chu-caen.fr
REZNIK Yves	Caen	PUPH		Reznik-y@chu-caen.fr
BENHAMOU Pierre-Yves	Grenoble	PUPH		pybenhamou@chu-grenoble.fr
LABLANCHE Sandrine	Grenoble	MCUPH		salablanche@chu-grenoble.fr
BELTRAND Jacques	Paris	PUPH		Jacques.beltrand@aphp.fr
RIVELINE Jean-Pierre	Paris	PUPH		Jeanpierre.riveline@aphp.fr
HANAIRE Hélène	Toulouse	PUPH		hanairehe@chu-toulouse.fr
JEANDIDIER Nathalie	Strasbourg	PUPH		Nathalie.jeandidier@chru-strasbourg.fr
COUTANT Régis	Angers	PUPH	02 41 35 56 55	Regis.coutant@univ-angers.fr

Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Inscription aux Répertoires nationaux

RNCP : Oui Non En cours En projet

Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

Tarifs

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Etudiant (Interne)	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU/ DIU complet	1000 € / 2000 €	360 €	
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

Budget prévisionnel

Insulinothérapie Automatisée				
		Composante		SANTÉ
	Niveau	L & LP	M	Validité
				✘
RECETTES				3 360,00 €
Inscription à la totalité de la formation		nb. stagiaires	Tarif	Total
Financement Privée	1	1 000,00 €		1 000,00 €
Financement OPCO ou entreprise	1	2 000,00 €		2 000,00 €
Etudiants	1	360,00 €		360,00 €
Total :	3			3 360,00 €
Inscription par module		nb. inscriptions	Tarif	Total
				- €
DÉPENSES				1 680,90 €
Personnel enseignants				
Responsabilité pédagogique				
	nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq.TD	
Enseignants titulaires (Bi-appartenant UA/CHU*)	10,0		15,0	652,20 €
Autres intervenants			0,0	- €
Sous-total	10	0	15	652,20 €
Enseignement				
Enseignants titulaires (Bi-appartenant UA/CHU*)	0,0	2,5	2,5	108,70 €
Autres intervenants			0,0	- €
Sous-total	0,0	2,5	2,5	108,70 €
Encadrement stagiaires / Tutorat				
	Nb. stag. encadrés	heures de tutorat / stagiaire		
		nb. heures TD		
Enseignants titulaires	0	0,0	0,0	- €
Autres intervenants	0	0,0	0,0	- €
Sous-total	0	0,0	0,0	- €
Prestation de service				
	nb. jours	tarif journalier		
Intervenant				- €
				- €
				- €
* Non rémunérés car Bi-appartenant UA/CHU				
		Total h TD	17,5	- €
Personnel administratif				
			Total poste personnel :	760,90 €
Fonctionnement				
Achat, fourniture et matériaux	200,00 €			
Location				
Reprographie / Documentation	160,00 €			
Publicité / Communication				
Transports				
Déplacement, missions, réception	560,00 €			
Frais postaux				
Divers				
Total fonctionnement :	920,00 €			
RÉSULTAT GLOBAL UA				1 679,10 €
				50,0%
Contribution FC sur les recettes	8%		268,80 €	
Contribution FC sur les recettes	22%		739,20 €	
DIFFÉRENTIEL pour la Composante			671,10 €	20,0%
Droits de base universitaires vers DFC	3	170,00 €	510,00 €	

Marketing/Communication/Commercialisation

Une plaquette commerciale sera conçue et communiquée par voie d'emailing en direction des publics visés

Un encart permettra la communication sur les réseaux sociaux.

La formation sera également présente sur le site de l'Université.